

Premièrement, il faut que les gouvernements écoutent ce que disent les autochtones avec une attitude d'ouverture. Les autochtones seuls peuvent déterminer ce que sont leurs besoins. Les gouvernements ne peuvent plus se permettre de croire qu'ils savent ce qui est le mieux pour les autochtones. Cette attitude paternaliste fait en sorte qu'ils répètent toujours les mêmes erreurs. Il est temps d'apprendre des erreurs du passé.

La loi sur les Indiens exerce une discrimination évidente en ce sens qu'elle limite l'exercice des droits autochtones à des territoires spécifiques: leur réserve. Alors que les autres Canadiens ont en principe les mêmes droits sur l'ensemble du territoire canadien. Les autochtones hors réserves ne bénéficient pas des droits des Premières Nations. Il faudra trouver un moyen de résoudre cette question à la satisfaction de tous les autochtones concernés.

Divers gestes pourraient être faits pour contribuer à résoudre les problèmes. Par exemple, il est nécessaire qu'un plus grand nombre d'autochtones soit éduqué et formé dans leur langue pour pouvoir offrir des services de soutien aux communautés autochtones. Il faut former beaucoup plus de conseillers autochtones pour aider les jeunes autochtones qui ont de la difficulté à concilier leurs traditions et la vie moderne.

Figure 1 - Mémoire (fragments) présenté à la Commission royale sur les peuples autochtones par l'Association canadienne-française de l'Alberta, 1993 (PR2006.0318/490)